



# LYCEE FRANÇAIS DE SINGAPOUR

3000 Ang Mo Kio Avenue 3 • Singapore 569928 • No. of Company : 198004581H

## FICHE DE CHOIX D'OPTIONS A L'ENTREE EN TROISIEME

### ANNEE SCOLAIRE 2010-2011

Sans préjuger des décisions d'orientation de fin d'année, nous vous demandons de remplir ce document, qui nous permettra de préparer la rentrée scolaire 2010.  
A retourner au professeur principal avant le **jeudi 27 mai 2010**.

#### ELEVE

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Classe actuelle : .....

#### CHOIX DES LANGUES ET OPTIONS FACULTATIVES

*Se reporter aux explications figurant au verso.*

#### Langue Vivante 2 obligatoire (démarrée en 5<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup>)

- allemand
- espagnol
- mandarin
- Autre langue (CNED). Précisez :

#### Latin « langue et culture de l'Antiquité »

- OUI (uniquement si l'option est suivie depuis la 5<sup>ème</sup>)

**Important :** L'inscription à une option vaut engagement à suivre tous les cours inscrits à l'emploi du temps (éventualité de cours de 16h30 à 17h30).

L'abandon d'une option n'est pas possible en cours d'année, sauf décision du conseil de classe.

Singapour le

Signature du responsable légal : .....

Signature de l'élève : .....



# LYCEE FRANÇAIS DE SINGAPOUR

3000 Ang Mo Kio Avenue 3 • Singapore 569928 • No. of Company : 198004581H

## CHOIX DES OPTIONS EN 3<sup>ème</sup>

### LANGUES VIVANTES

**LV1** : Au Lycée Français de Singapour, l'anglais est la seule Langue Vivante 1 enseignée au collège. Cet enseignement est dispensé en 3 groupes de niveau : *Standard, Intermediate* et *Advanced*. Les élèves seront testés en juin 2009 (fin août pour le nouveaux) pour déterminer leur groupe d'anglais.

**LV2** : Au Lycée Français de Singapour, la deuxième langue vivante est introduite en 5<sup>ème</sup>. Elle est obligatoire jusqu'au Baccalauréat toutes séries générales. Les langues enseignées au LFS sont l'allemand, l'espagnol et le mandarin. Les autres langues commencées avant l'arrivée au L.F.S. doivent être continuées par le CNED (se renseigner auprès du CPE). Dans ce cas, les notes sont communiquées par le CNED et figurent sur les bulletins scolaires de l'élève.

Les élèves arrivant d'autres établissements et n'ayant pas suivi d'enseignement de LV2 peuvent bénéficier d'une remise à niveau au cours du premier trimestre.

### OPTION FACULTATIVE :

#### Latin « langue et culture de l'Antiquité »

L'option **Latin « langue et culture de l'Antiquité »** est offerte à partir de la classe de 5<sup>ème</sup> en conformité avec les programmes officiels français, à raison de deux heures hebdomadaires en 5<sup>ème</sup> et de trois heures hebdomadaires en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>. Attention, les élèves ont pris l'engagement de suivre cette option jusqu'en fin de 3<sup>ème</sup> puisque c'est « un enseignement destiné à être suivi sur l'ensemble de la scolarité en collège » (*Bulletin Officiel*, n°3, 20 janvier 2000).